

**Exercice corrigé n° 2 :****Document 1****Maroc-Afrique: un modèle de coopération sud-sud**

L'économie de l'Afrique subsaharienne est en expansion progressive ces dernières années, en dépit de la crise économique mondiale. En 2012 et 2013, la croissance serait respectivement de 4,8% et de 5,6% selon les récentes perspectives du FMI.

Compte tenu des liens historiques liant le Maroc aux pays africains, notre pays s'est toujours efforcé de développer des relations stratégiques avec les pays du continent africain, comme en atteste les visites successives de Sa Majesté le Roi dans plusieurs pays africains.

Dans le domaine économique et commercial, il s'agit principalement du renforcement du cadre juridique régissant les relations économiques et commerciales par la conclusion de nouveaux accords commerciaux et d'investissement dont les négociations sont en cours avec les pays de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA) et de l'Afrique centrale (CEMAC), de même que le renforcement du cadre institutionnel maroco-africain, à travers la création ou la réactivation des Commissions Mixtes de Coopération Economique, ainsi que l'intensification des actions de partenariat économique et commercial.

A cet égard, diverses actions de promotion et de partenariat économique ont été menées par le Département du Commerce Extérieur et Maroc Export, visant l'accompagnement des entreprises marocaines sur les marchés africains. Cet accompagnement a été réalisé dans le cadre de l'organisation de six caravanes d'exportation et de partenariat économique à destination des pays de l'Afrique de l'ouest et centrale, ce qui a permis de couvrir plus de 15 pays. Cette nouvelle approche de coopération a donné des résultats probants par la mobilisation de nouvelles entreprises intéressées par les marchés africains, ainsi que l'établissement des contacts directs entre les opérateurs marocains et leurs homologues africains.

**Source : Maroc Trade Info, N° 37, Avril 2013 (texte adapté)**

**Document 2****Le partenariat public-privé incontournable pour le développement de l'Afrique**

«Face au déficit considérable en matière d'infrastructures dont souffre l'Afrique, le partenariat public-privé (PPP) reste un facteur clé pour relever ce défi». Tel a été le constat arrêté lors de la rencontre organisée, samedi 25-Mai-2013, par la Fondation diplomatique en collaboration avec les ambassadeurs des pays africains accrédités à Rabat, à l'occasion de la célébration de la Journée de l'Afrique.

«Panafriqueisme et renaissance africaine». C'était l'un des thèmes débattus devant un parterre d'ambassadeurs africains. La rencontre a été l'occasion convenable pour faire le point autour de la nécessité de multiplier les partenariats public-privé. L'idée était de mettre en évidence l'importance de ce mode de financement qui s'avère, aujourd'hui, plus que jamais nécessaire pour assurer la croissance économique du continent et par conséquent l'épanouissement de sa population. Surtout que le déficit ressenti en matière d'infrastructures freine toutes perspectives de développement et d'intégration régionale.

Les partenariats public-privé sont, à l'heure actuelle, un besoin et une nécessité. En effet, les PPP sont un véritable créneau permettant d'une part la réduction du poids de l'infrastructure sur le budget de l'État, l'amélioration de la qualité des services dispensés aux citoyens ainsi que la promotion de l'investissement privé.

**Source : Le Matin, 27-Mai-2013 (texte adapté)**

**Travail à faire :**

1. Sur la base du document 1 :

- a. D'après le document et vos connaissances, quelles sont les opportunités que présente le marché africain ?
- b. Relevez les actions du Maroc pour renforcer sa position économique en Afrique.

2. A partir du document 4 :

- a. Relevez un indicateur de sous-développement en Afrique.
- c. Relevez et expliquez la modalité de développement que les pays d'Afrique doivent choisir. Précisez votre réponse.
- b. Quels sont les avantages de cette modalité ?

**Correction :**

**1-a)** Les opportunités que présente le marché africain :

- La croissance économique: 4,8% en 2012 et 5,6% en 2013 ;
- Les pays d'Afrique cherchent à améliorer leurs infrastructures de base ;
- Le marché africain est un réel débouché pour les entreprises marocaines (population importante) ;
- La proximité géographique de l'Afrique par rapport au Maroc.

**1-b)** Les actions du Maroc pour renforcer sa position économique en Afrique :

- Renforcement du cadre juridique régissant les relations économiques et commerciales par la conclusion de nouveaux accords ;
- Le renforcement du cadre institutionnel par la création ou la réactivation des commissions mixtes de coopération économique, ainsi que l'intensification des actions de partenariat économique et commercial ;
- L'accompagnement des entreprises marocaines sur les marchés africains.

**2-a)** Un indicateur de sous-développement en Afrique : L'insuffisance des infrastructures. C'est un indicateur économique.

**2-b)** La modalité de développement que les pays d'Afrique doivent choisir : le partenariat public-privé (PPP) dans le développement des infrastructures. Le PPP est un mode de financement par lequel le secteur privé participe aux projets d'infrastructures. C'est un partenariat entre le secteur public et le secteur privé.

**2-c)** Les avantages de cette modalité sont:

- La croissance économique du continent et par conséquent l'épanouissement de sa population ;
- La réduction du poids des infrastructures dans le budget de l'État ;
- L'amélioration de la qualité des services dispensés aux citoyens ;
- La promotion de l'investissement privé.